

De Beaujeu, la petite histoire de son bureau de poste

ANATOLE WALKER, Société d'histoire postale du Québec

Le bureau de Saint-Polycarpe vit le jour le 6 mars 1846. Plus de cinquante ans plus tard, soit le 1er juin 1898, pour desservir une petite communauté sise un peu plus à l'ouest, plus précisément à la croisée (illustration no 1) des voies du Grand Tronc et du Canadien Pacifique et à mi-chemin de Sainte-Justine-de-Newton, le ministère des Postes décida d'ouvrir un autre bureau sous le nom de St. Polycarpe Junction dans le magasin général de Ferdinand Brouillard, qui devint maître de poste.

Le bureau de poste est très bien situé à la grande satisfaction de tous, mais on avait oublié que la similitude des deux noms pourrait éventuellement prêter à confusion. Après vingt-sept ans d'hésitation,

soit le 19 juin 1925, J.J. Connelly, administrateur du District de Montréal des Canadian National Railways, écrivait au sous-ministre des Postes: «Due to the similarity of names between St. Polycarpe and St. Polycarpe Jct., thereby causing delay, confusion, and expense, some steps have been taken to have the name "St. Polycarpe Jct." changed to Beaujeu (sic).» Et il ajoute que le Canadien Pacifique, le conseil du village de Saint-Polycarpe, le géographe en chef du ministère de l'Intérieur concordent dans le même sens et il demande au ministère des Postes s'il a des objections à ce que le changement se fasse le 1er octobre 1925. Pour donner plus de poids à sa requête, Connelly mentionne que le nouveau nom est très approprié, puisqu'il est celui «of one of

the early Governors of Montreal» et que le territoire de l'actuel comté de Soulanger fut déjà la propriété du Gouverneur de Beaujeau (sic) (illustration no 2).

La filière est ouverte et nous allons la suivre pas à pas. Selon l'habitude du temps, J.L. Gaboury, sous-ministre des Postes soumet le dossier le 22 juin au député du comté J.R. Ouimet, pour obtenir son opinion en ce qui a trait au bureau de poste. Réponse le surlendemain: «nous serions tous enchantés que cela se fasse». Le 6 juillet, lettre de Gaboury à Connelly l'informant que «De Beaujeu» sera le nom du bureau de poste à partir du 1er octobre 1925. Le 4 septembre, Connelly prévient Gaboury que le nom de la gare sera changé en celui de «De Beaujeu(sic)» dans les horaires du chemin de fer à partir du 27 septembre. Mais il y a équivoque et le 5 septembre le «Chief Superintendent of Postal Service» souligne à Connelly que le nom proposé n'est pas «De Beaujeu» mais bien «De Beaujeu». Affaire close.

Le 4 juillet 1928, Ferdinand Brouillard, que le changement de nom n'avait pas affecté, soumet sa «résignation» comme maître de poste à M. l'Administrateur de District du Service postal et on recom-

43

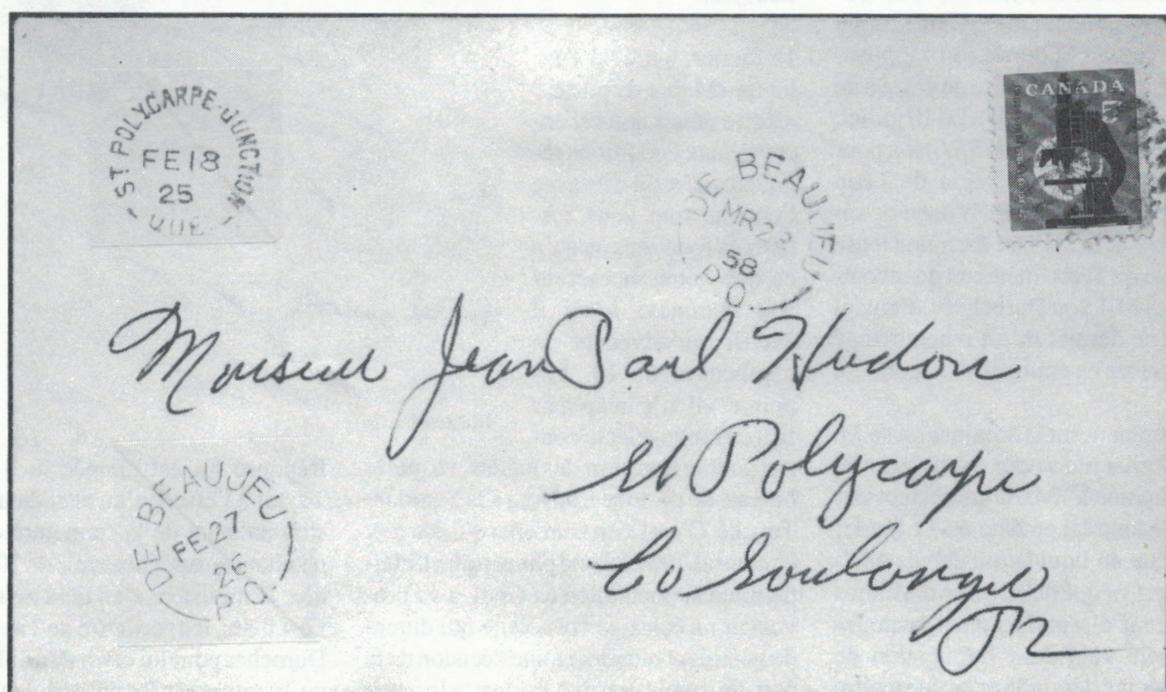


Illustration 1

44

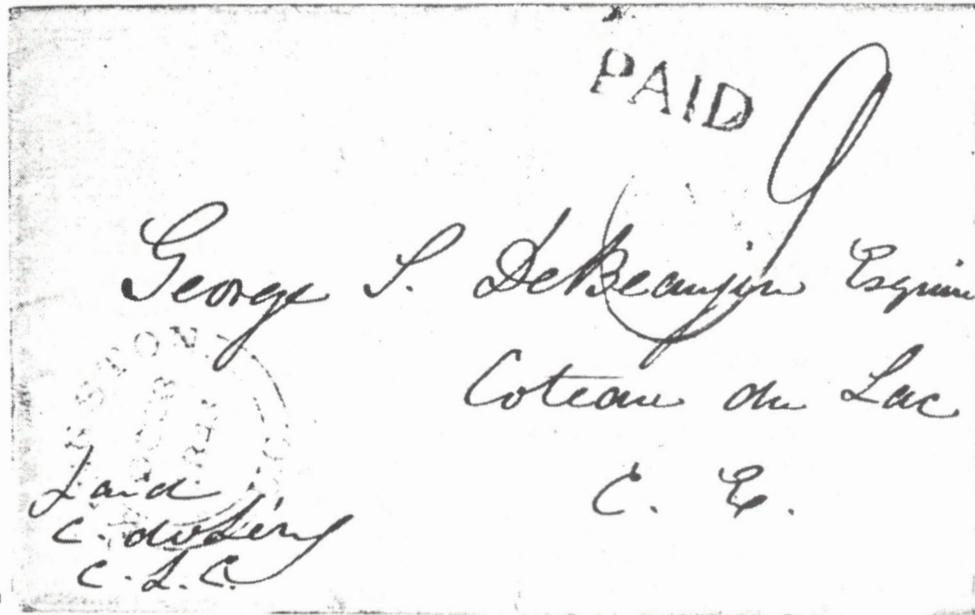


Illustration 2

mence sans plus tarder. Le 6 juillet, c'est à Lawrence A. Wilson de Coteau-du-Lac, (illustration no 3) récemment élu à la Chambre des Communes pour le comté de Vaudreuil-Soulanges, que P.T. Coolican, assistant-sous-ministre des Postes, s'adresse pour lui demander de suggérer un nom, tout en lui rappelant que selon l'article 39 de la loi du service civil de 1918 les «anciens soldats» doivent avoir la préférence. La même journée Léon Durocher, avant même que le député ait pu bouger, expédiait à Ottawa son «application pour être nommé maître de poste à de Beaujeu» (illustration no 4). Le 10 juillet, nouvelle lettre de Coolican à Wilson pour lui faire part de l'application de Léon Durocher à la vacance. Et Wilson de répondre le 20 août suivant dans une lettre à son entête qu'il est «heureux de recommandé (sic) M. Léon Durocher», d'autant plus «que ce dernier m'est recommandé par des personnes éminentes du comté».

Aucun document sur la nomination de M. Léon Durocher mais nous avons sa lettre dactylographiée à «Mr. L'Inspecteur des postes» à Montréal en date du 11 février 1932: «Étant en liquidation depuis quelques jours et vu que notre place d'affaires est appelée à disparaître dans quelques jours. Je me vois dans l'obligation de vous donner ma démission comme maître de poste à De Beaujeu». Il suggère pour le

remplacer un monsieur Lapointe, agent de la gare du C.N. et ancien maître de poste de Hillhurst. «Il est consentant de le (bureau de poste) prendre sur ses charges pourvu que la Compagnie donne la permission de l'installer dans le bureau de la gare», endroit qu'il considère comme le seul convenable à De Beaujeu.

15 février, lettre de Taylor au «Maître de poste»: «Votre démission est acceptée aux conditions régulières, c'est-à-dire avec l'entente que vous resterez en fonctions jusqu'à ce que votre successeur soit nommé». Mais il avertit qu'advenant la nomination de M. Lapointe «il n'y aura pas lieu de renouveler le contrat pour le transport des malles, vu que le bureau de poste se trouvera à la Station». Touché. C'est Léon Durocher qui détenait ce contrat. Et voici une phrase qui va mettre toute la population en émoi et va provoquer un échange épistolaire qui durera deux mois et retardera toute décision de la part du ministère des Postes: «Je vous prierais aussi de me laisser savoir s'il y

aurait possibilité de fermer ce bureau définitivement sans aucun inconvénient sérieux pour les quelques familles qui sont desservies par ce bureau». Il lui demande aussi un inventaire de la population de son patelin. Le même jour, Taylor s'en remettait à Ottawa en envoyant au ministère copie de la démission de Léon Durocher et de la réponse qui lui avait été faite.

Autre détail qui vient compliquer la situation. Ferdinand Brouillard a repris possession de son magasin des mains de Léon Durocher et un autre personnage entre en scène sans qu'on puisse savoir pourquoi ni en quelle qualité. Le 25 février, un certain Horace Gagné, avocat de Montréal, au courant semble-t-il de la situation, suggère au ministre des Postes de nommer provisoirement M. Brouillard au poste vacant.

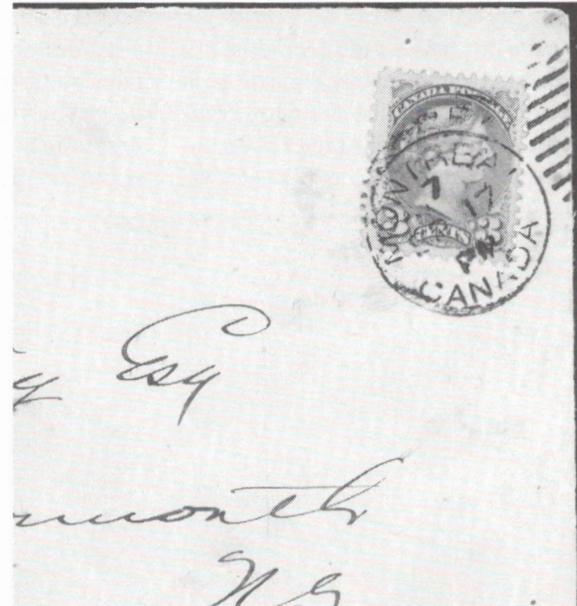


Illustration 3

Réponse lui est donnée le 3 mars par Taylor à l'effet qu'en attendant une décision au sujet de la fermeture du bureau résultant en une économie de 200\$ par année, le ministère s'en tient au statut quo. Le 4 mars, longue lettre de Taylor à Léon Durocher pour lui offrir deux alternatives vu le retour de Brouillard dans son magasin: devenir l'assistant de ce dernier qui

de Beaujeu
6 juillet 1928

The District Superintendent
Ottawa

je vous signe fait application
pour être nommé maître
de Poste à de Beaujeu
de Vaudreuil et Aoutange
J'espère espérant que vous
l'accepterez

Votre Devoué

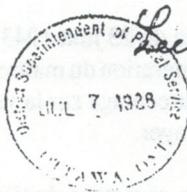


Illustration 4

serait nommé maître de poste temporaire, ou bien transférer le bureau dans sa propre maison en attendant que le ministère prenne une décision au sujet de la fermeture du bureau, ce qui ne pourra pas se faire avant trois ou quatre semaines.

Pendant ce temps, Durocher a terminé son relevé que Taylor envoie à Ottawa le 5 mars: le bureau dessert 11 familles, 4 célibataires et un moulin à broyer le lin. Revenu de l'année: 96,88\$. Le courrier s'établit comme suit:

de	via		moyenne quotidienne
Ottawa	RPO 2	10:33 A.M.	15 lettres 11 journaux
Montréal	RPO 51	5:25 P.M.	22 lettres

vers			
Montréal	RPO 2	10:33 A.M.	25 lettres
Ottawa	RPO 51	5:25 P.M.	5 lettres

Et Taylor d'ajouter qu'il suffirait d'un courrier par jour par le train 51.

Dans une lettre à Ottawa en date du 9 mars, Taylor fait le point pour conclure que tout est en suspens pour le moment, mais dans l'un de ses rapports qui accompagne cette lettre, il ajoute que les clients pourraient être desservis à leur porte par la Route No 2 de Saint-Polycarpe, au coût de 48,48\$, ce qui représenterait une économie de 151,52\$ par année, puisque l'on n'aurait plus à payer les honoraires (100\$) du maître de poste non plus que ceux de son contrat (100\$) pour le transport du courrier. Un croquis montrant le tracé de la route No 2 et l'addition proposée s'ajoute à cette communication (illustration No 5).

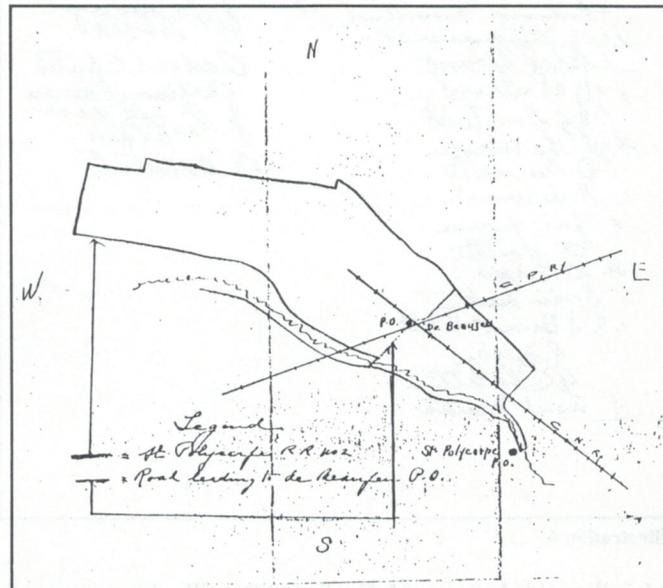


Illustration 5

Le 31 mars suivant, Ottawa informe Montréal par l'intermédiaire de G.C. Anderson que le ministère a autorisé l'extension de la route rurale Saint-Polycarpe No 2 par 1 mille (12 acres), qu'en raison de cette extension le transport du courrier entre De Beaujeu et la gare est annulé, qu'il autorise la fermeture du bureau de poste et demande à l'administrateur en chef de Montréal de procéder. Mais le lendemain, Taylor croit bon de faire remarquer au ministère que si son projet est mis à exécution les clients du bureau de poste de De Beaujeu ne recevront leur courrier que le lendemain au lieu du soir même comme c'est le cas actuellement. En conséquence il attend une décision finale avant d'agir. La réponse arrivera le 9 avril: il faut procéder.

Jusqu'à date tout s'est passé au niveau des diverses autorités du service postal et le 5 avril le sous-ministre des Postes écrit de nouveau à M. Horace Gagné pour lui annoncer la décision de son ministère «en espérant que cet arrangement sera satisfaisant». Mais le peuple n'a pas dit son dernier mot. L'éventualité de la fermeture du bureau fut ébruitée assez vite, probablement par M. Durocher, qui avait été pressenti à cet effet lorsqu'il avait offert sa démission.

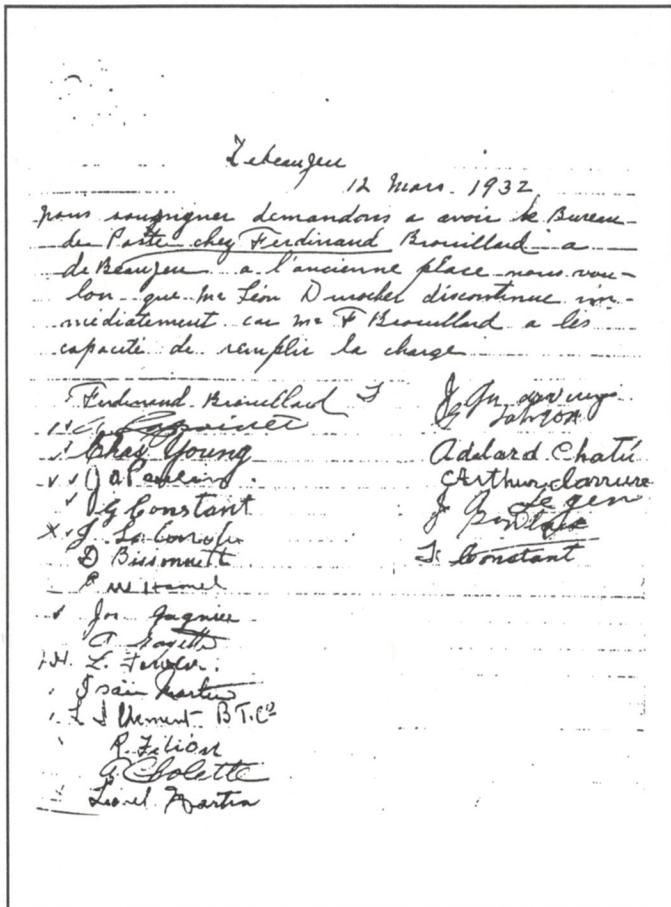


Illustration 6

Mais il semble bien que M. Ferdinand Brouillard, revenu en affaires, lorgne maintenant vers le bureau de poste. Tout porte à croire qu'il fut l'instigateur d'une pétition qu'il est le premier à signer même si le libellé daté du 12 mars n'est pas de son écriture (illustration no 6). Cette pétition fut envoyée à J. Taylor du district postal de Montréal, qui l'expédie à Ottawa avec le paragraphe suivant: «This petition was sent to this officer by Mr. Ferdinand Brouillard, who has purchased the retiring Postmaster's business and who is very anxious to retain both the office and the mail contract». Et Taylor d'ajouter que si la pétition est celle de 23 signataires, il faut la réduire à 19, puisque quatre d'entre eux ne sont pas desservis par le bureau en question.

L'activité de M. Brouillard ne s'arrête pas là. Il réussit à convaincre certains de ses concitoyens de plaider auprès de M. Horace Gagné la cause du bureau de poste. Six d'entre eux s'exécutent le 7 et le 8 avril. La lettre d'un opérateur de la «Repeater Station» de la compagnie Bell est révélatrice: «Ayant été approché (sic) par Mr. F Brouillard en qui regarde le Bureau Poste pour De Beaujeu j'apprécierait (sic) beaucoup de voir le Bureau poste y demeurer». Chacun y va de ses arguments. Le 8 avril l'ex-député, J.A. Lortie de Saint-Polycarpe, écrit lui-même une longue lettre à l'Honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes, qui reprend tous les arguments mis de l'avant par ses anciens électeurs. Le 12 avril M. Gagné expédie au ministre des Postes les

lettres qu'il a reçues. Le 22 avril, réponse de maintenir le bureau en opération pour le moment». Mais Ottawa ne lâche pas prise pour autant; dès le 26 avril «the District Superintendent (Montreal) is informed that he may suspend all action in regard to the closing of this office and furnish a fresh report in this connection next September».

Reste à nommer le maître de poste. Sur recommandation de M. Gagné en date du 6 mai, M. Ferdinand Brouillard est officiellement nommé le 10 mai en remplacement de Léon Durocher (illustration no 7). Le nouveau maître de poste fournit son dossier personnel le lendemain (illustration no 8). Sans plus, Ottawa, le 23 septembre 1932, informe Montréal que cet épisode est clos: «this matter is being allowed to stand for the present».

Les affaires reprennent leur cours normal, ce qui n'empêche pas le Directeur des Services postaux à Ottawa de faire remarquer le 18 juin 1935 au Directeur de Montréal que les empreintes postales de De Beaujeu ne sont pas très claires dû au manque d'encre sur les tampons d'oblitération et demande que l'inspecteur suive la procédure appropriée telle qu'elle se pratique dans les autres districts.

Un rapport financier du bureau en date du 23 juin 1943 montre des revenus bruts de 561,26\$. La rémunération du maître de poste est la suivante: 392,88\$ comme pourcentage sur la vente des timbres et 31\$ comme allocation de loyer.

Le 15 juillet 1943, Ludovic Germain, directeur du district de Montréal, annonce à ses supérieurs d'Ottawa que M. Ferdinand Brouillard est décédé le 16 juin dernier et que dans les circonstances il a transféré temporairement le bureau à Mme Louise Chatelois-Brouillard, son épouse. Le 26 juillet suivant, sur la double recommandation du Dr. J. Thauvette, m.p., c'est la nomination définitive de Mme Brouillard assistée de Ferdinand Ménard, son fils adoptif qui agissait déjà comme tel (illustration no 9).

Le 20 janvier 1944, Mme Brouillard obtient pour cause de maladie un congé d'un mois, qui sera prolongé d'un autre mois à partir du 17 février. Le 28 mars, un congé du 20 mars au 23 avril lui est de nouveau accordé, du fait surtout que «during her absence the office is under the supervision of a competent assistant».

3 juillet 1945, date importante dans l'histoire du bureau de De Beaujeu: il devient comptable, portera le numéro 0350 et pourra émettre des mandats-poste. Allocation de timbres-poste: 100\$; réserve autorisée: 35\$.

Pour des raisons de santé, de 1945 à 1950, surtout en cette dernière année, Mme Brouillard obtiendra près d'une dizaine de congés, (leaves of absence), et on sent que son terme achève. Le 16 mars 1951, L.R. Beaudoin, alors député de Vaudreuil-Soulanges à la Chambre des Communes, écrit à l'Honorable G. Édouard Rinfret, ministre des Postes, pour lui dire qu'«étant



POST OFFICE DEPARTMENT, CANADA
POSTAL SERVICE BRANCH

Ottawa, May 10th, 1932.

APPOINTMENT TO POSTMASTERSHIP

Memorandum for District Superintendent
at Montreal.

Name of Office: De Beaujeu, P.Q.

Electoral District of Vaudreuil-Soulanges, P.Q.

Cause of Vacancy: *FOR OFFICE ONLY* Resignation of Leon Duracher

Name of person appointed Ferdinand Brouillard

The District Superintendent will please arrange for the transfer of this office at as early a date as may be convenient.

Chief Superintendent of Post Office Service
Transfer 11-5-32

Illustration 7

Post Office Service
May 24, 1932

DETAINS A FOURIR PAR LES MAITRES DE POSTE
DUS BUREAUX A COMMISSION LORS DE LEUR RECUEIL DE LA
Post Office Department

NOM: Ferdinand Brouillard de Beaujeu
(S'écrit le ou les noms du Bétonne au long)

DATE DE NAISSANCE: 17 juillet 1871
Index R. 04

LIEU DE NAISSANCE: Ste Justine de Weston
Canada

SUJET BRITANNIQUE: (a) de naissance, ou
(B) naturalisé

OCCUPATION: Marchand

SERVICE MILITAIRE: J.A.M.

MARIE OU CELIBATAIRE: Marié

Date: 11 juillet 1932 Ferdinand Brouillard
Maître de Poste.

47

Illustration 8

44-54

POST OFFICE DEPARTMENT, CANADA
POST OFFICE SERVICE

APPOINTMENT TO POSTMASTERSHIP

Ottawa, 26th July, 1943.

Memorandum for the DISTRICT Director at Montreal

Name of Office: De Beaujeu

Electoral District: Vaudreuil-Soulanges Province: P.Q.

Cause of Vacancy: Death of Mr. Ferdinand Brouillard
(Mrs. Marie Louise C. Brouillard, acting since 17-6-43).

Name of Person appointed: Mrs. Marie-Louise Chotilois-Brouillard

Enclosures: LETTER OF NOTIFICATION &

The District Director will please arrange for the transfer of this Office at as early a date as may be convenient, report the date of transfer with that portion of Transfer Receipt intended for Post Office Service, and furnish Form of Particulars, P.S. 14.

Remarks: Dr. J. Thauvette, M.P., has suggested Mr. Ferdinand Ménard
M. Sup. not'd July 26, 1943.

Trans. 26-7-43

Illustration 9

LA TIMBROLOGIE

TIMBRES-ACCESOIRES
VENTE-ACHAT
CANADA ET MONDE ENTIER
THEMATIQUES

1304, Bélanger Est, Montréal
(Québec) H2G 1A1
Tél.: (514) 495-3193
Guy Lafortune

De Beaujeu, la petite histoire de son bureau de poste

ANATOLE WALKER, Société d'histoire postale du Québec

(suite du dernier numéro)

Les recommandations du ministre des Postes ont porté fruit. Le 30 mars 1951, M. Constant envoie son application à la position de maître de poste, le 7 avril, Mme Brouillard remet sa démission (illustration no 10 — à noter la signature) et recommande Édouard Constant pour lui succéder. Le 11 avril, l'inspecteur C.A. Marcoux annonce au Directeur de l'exploitation à Ottawa qu'en raison de l'état précaire de la santé de Mme Brouillard, «nous avons décidé d'effectuer un transfert temporaire de ce bureau à la charge de monsieur Constant le 10 courant» sans pour autant engager les Postes à donner à ce dernier la permanence. Les procédures s'engagent auprès de la Légion canadienne, du député fédéral, du futur maître de poste. Le 21 avril suivant, le député Beaujod affirme qu'il n'y a pas de vétéran disponible et qualifié et recommande que M. Constant soit nommé de façon permanente, ce qui sera fait le 8 mai suivant (illustration no 11). Et ainsi se termine un autre épisode de l'histoire du bureau de poste de De Beaujeu.

Le calme est revenu dans la correspondance entre le district de Montréal et le ministère des Postes à Ottawa, et c'est sans secousse que la vie continue à De Beaujeu. M. Édouard Constant, célibataire de 38 ans, antérieurement classificateur et commis à la fabrique de broyage de lin, a acquis le commerce Brouillard et commence une nouvelle carrière comme maître de poste. Elle durera 18 ans et durant ce temps, il ne recevra que deux remontrances, assez minimes d'ailleurs. La première a trait à un surplus de caisse rapporté dans le rapport de l'inspecteur E. Corbeil

en date du 26 septembre 1952 et que notre héros explique comme suit: «Lors de mon inspection du bureau le 23 sept., j'avais un surplus de 9,67\$, cet argent provient des Presses que je vend le soir. Je me conformerai aux instructions de l'inspecteur et je ne placerai plus cet argent dans la caisse du Bureau de Poste. Le montant de 9,67\$ sera rapporté comme surplus à l'item 11 du compte de caisse du 30 septembre». Le 11 septembre 1953, dans une lettre à l'inspecteur, M. Constant doit s'expliquer

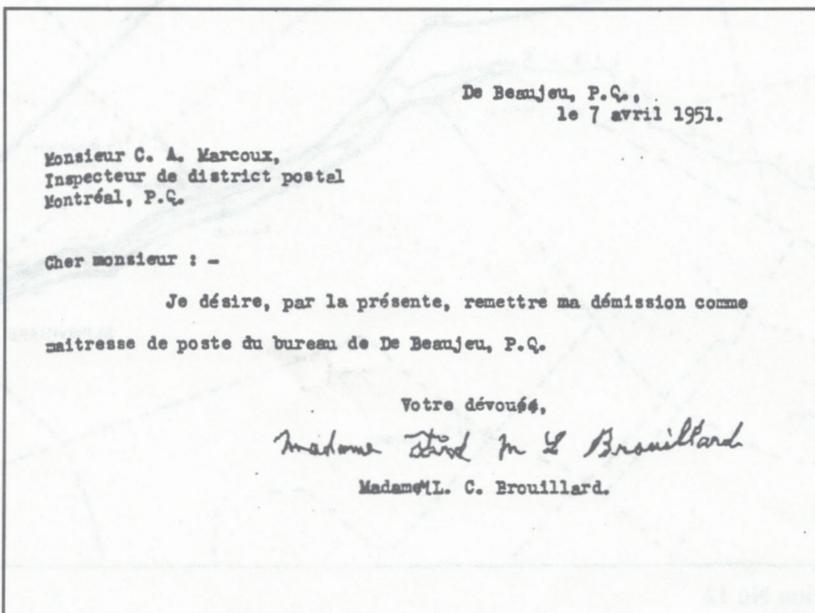


Illustration No 10

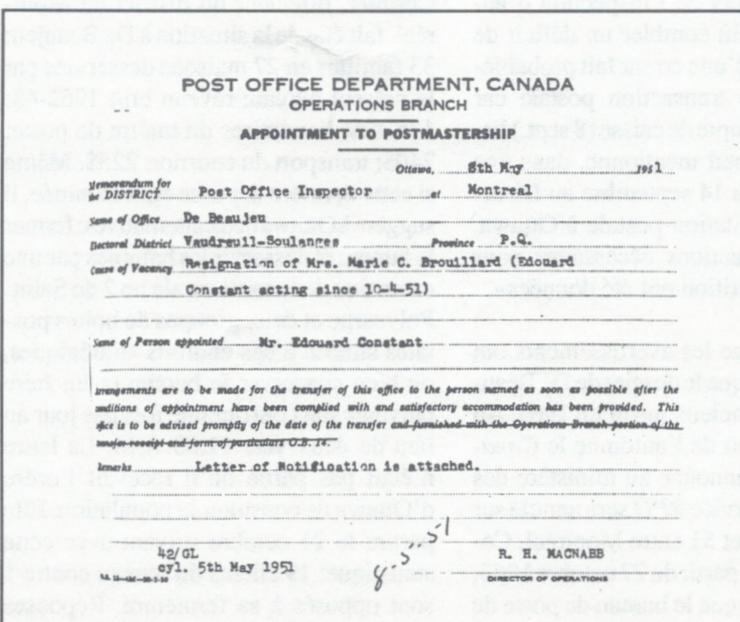


Illustration No 11

44

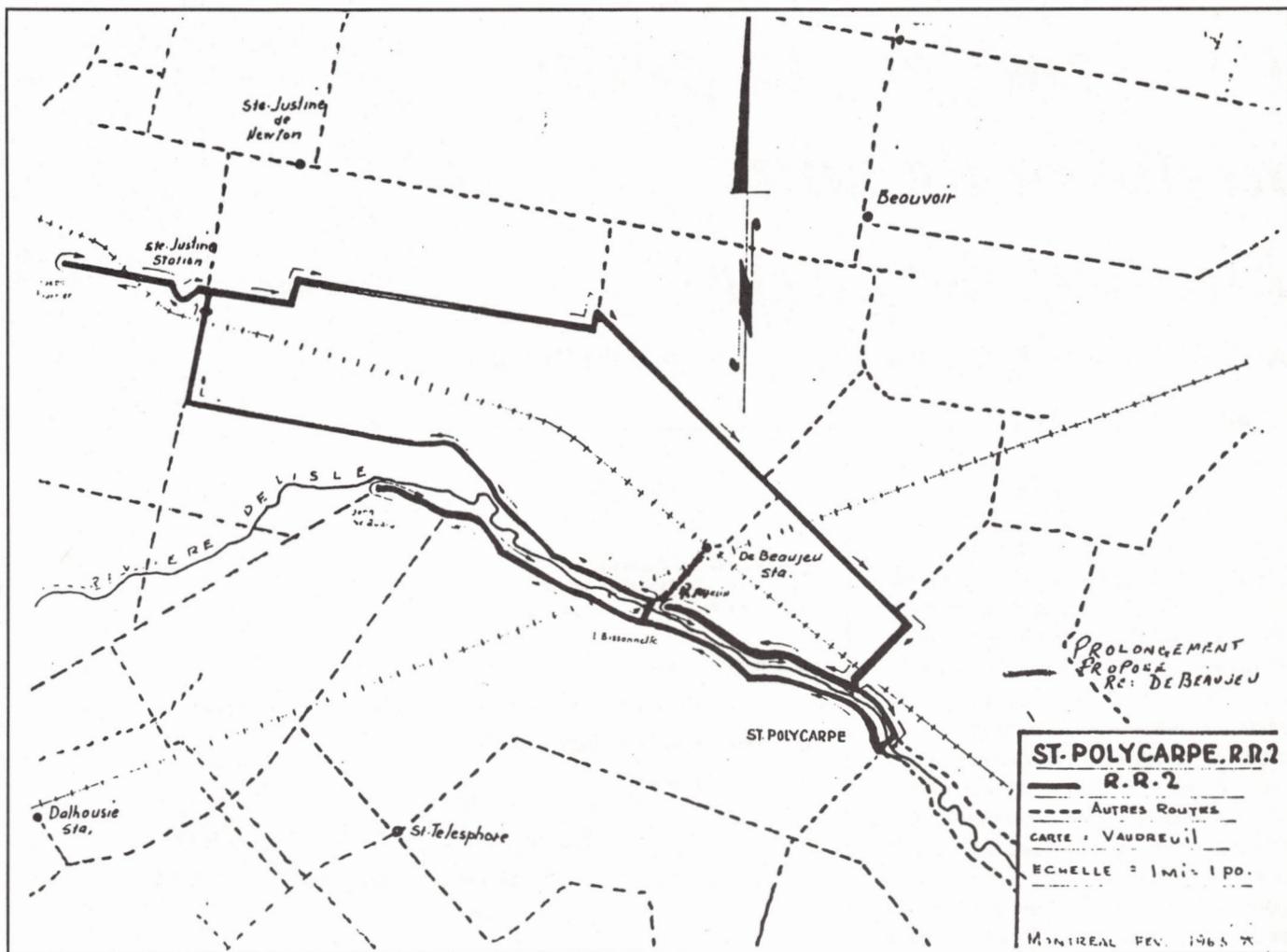


Illustration No 12

de nouveau, mais au sujet d'un déficit de caisse: «Au cours de l'inspection d'aujourd'hui, j'ai dû combler un déficit de 7,15\$ par suite d'une erreur fait probablement dans une transaction postale car mon dernier compte de caisse (8 sept.) balance». Et Corbeil mentionne, dans une lettre en date du 14 septembre au Directeur de l'Exploitation postale à Ottawa, que «Les instructions nécessaires pour prévenir la répétition ont été données».

Il faut croire que les avertissements ont porté fruit, puisque le dossier de De Beaujeu est bien silencieux jusqu'en 1963. Au cours de l'été ou de l'automne le *Canadian National* annonce au ministère des Postes que le service *RPO* sera annulé sur les trains nos 4 et 51 entre Montréal, Cooteau et Ottawa à partir du 27 octobre 1963, ce qui veut dire que le bureau de poste de De Beaujeu ne recevra plus de courrier

venant de la gare. Le 3 octobre, M. Hector Cormier, directeur du district de Montréal, fait état de la situation à De Beaujeu: 33 familles en 27 maisons desservies par le présent bureau; revenu brut 1962-63: 178,42\$; honoraires du maître de poste: 740\$; transport du courrier: 225\$. Même si cette dernière dépense était éliminée, il suggère à Ottawa deux alternatives: fermer le bureau et desservir les habitués par une extension de la route rurale no 2 de Saint-Polycarpe et deux groupes de boîtes postales situées à des endroits stratégiques, ou bien conserver le bureau et lui faire parvenir son courrier une fois pas jour au lieu de deux vers 11:00 A.M. La lettre n'était pas partie qu'il recevait l'ordre d'Ottawa de consulter la population. Elle partira le 21 octobre suivant avec cette statistique: 19 clients du bureau contre 1 sont opposés à sa fermeture. Réponses d'Ottawa le 23 octobre: «...the question

of extending St-Polycarpe R.R. No. 2 is being left in abeyance». Encore une fois la population aura eu gain de cause.

Mais on sent déjà que la fin approche. Le bureau est déficitaire depuis toujours, son utilité est très limitée, la fabrique de lin est fermée et la bâtisse abandonnée, sur 29 maisons habitées en 1963, il n'en reste plus que 21, aussi le directeur du district de Montréal, le 18 mars 1969 en se référant à la lettre d'octobre 1963, recommande de nouveau à Ottawa de fermer le bureau et suggère, comme service alternatif pour desservir les 40 abonnés, l'installation de deux boîtes à compartiments multiples sur le parcours de la route rurale Saint-Polycarpe No 2 quelque peu modifiée (illustration no 12). Dernier argument: revenus pour l'année 1968-69: 193,82\$, rémunération du maître de poste: 1800\$.

De Beaujeu, P. O.

CHAMBERS DU DIRECTEUR DE DISTRIBUTION DU SERVICE POSTAL
OFFICE OF THE DIRECTOR OF DISTRIBUTION OF POSTAL SERVICE

MONTREAL 101, P. O., le 27 octobre 1969
October 27, 1969

AVIS DE MONTREAL) P. O. No 160
GENERAL NOTICE)



Le bureau de poste comptable de De Beaujeu, P. O. (0350) dans le district électoral de Vaudreuil et le district postal de Montréal fermé en permanence le 3 novembre 1969, à cause de son utilité limitée et pour coïncider avec le prolongement de la route rurale no 2 de St-Polycarpe, P. O., à compter du 10 novembre 1969.

Les matières postales en provenance ou à destination de ce bureau seront dirigées dorénavant sur le bureau de St-Polycarpe, P. O.

Accounting Post Office at De Beaujeu, P. O. (0350) in the electoral district of Vaudreuil and the Montreal Postal District will close permanently on November 3, 1969, due to its limited usefulness and also to coincide with the extension of the St-Polycarpe, P. O. Rural Route No. 2, on November 10, 1969.

Mail matter to and from that office will be forwarded in future to St-Polycarpe, P. O. Post Office.

Le Directeur intérimaire de district,

H. Vallée
Acting District Director

FRC/11-3

COPIES: (Distribution, Services Postaux)

P. O. Valleyfield, P. O.
P. O. De Beaujeu, P. O.
P. O. St-Polycarpe, P. O.

fermé en permanence
Closed permanently
(0350) C-11-69

443211

Illustration No 13

La décision finale arrivera le 29 septembre suivant dans une lettre à M. René Émard, député de Vaudreuil-Soulanges, dont copie fut envoyée à plusieurs intéressés, en particulier à l'Association Canadienne des maîtres de postes. On y dit simplement que «des mesures sont prises en vue de fermer, de façon permanente, le bureau de poste de De Beaujeu». Après un état de la situation que l'on connaît, la lettre conclue: «Du point de vue économique, il serait injustifiable de laisser ce bureau ouvert. Nous vous communiquons ces renseignements au cas où des questions vous seraient posées concernant cette fermeture». Apparemment aucune réaction à cette «circulaire» et le 8 octobre 1969, le directeur intérimaire du district de Montréal, en l'occurrence monsieur H.

Vallée, écrit à M. Édouard Constant: «Je dois malheureusement vous informer qu'il a été décidé de fermer le bureau de poste de De Beaujeu. Nous constatons avec regret que votre bureau de poste, comme plusieurs au pays, a perdu de son utilité au cours des années et qu'il n'a maintenant plus sa raison d'être... Je dois préciser à ce sujet que plusieurs usagers considèrent le service de distribution rurale comme un meilleur service, car ils reçoivent alors leur courrier à un endroit qui leur convient et qu'ils peuvent aussi acheter des mandats de poste et des timbres-poste du facteur rural... Je tiens à vous remercier sincèrement pour les précieux services que vous avez rendus au ministère des Postes ainsi qu'aux résidents de votre localité».

L'annonce officielle de la fermeture viendra le 27 octobre par le communiqué officiel annonçant la fermeture du bureau à compter du 10 novembre 1969 (illustration no 13). D'autres communiqués internes et dont l'auteur vous fait grâce complètent le dossier.

Durant sa vie de 71 ans, le tandem St. Polycarpe Junction-De Beaujeu aura connu six maîtres de poste, dont le premier à trois reprises pour une durée de 36 ans. Ses revenus bruts, de 74\$ en 1899-1900, ont connu un sommet soutenu d'au-delà de 400\$ durant les années de la Première Guerre mondiale pour s'élever à 738,74\$ en 1944. À partir des années '50, ils ne cessèrent de décroître pour finir comme l'on sait. Les appointements du maître ou de la maîtresse de poste connurent par contre une progression ascendante qui ne se démentira pas, de 20\$ pour la première année complète d'exercice à 1800\$. Sous le nom de De Beaujeu, le bureau de poste aura fait face à deux tentatives d'extinction mais pour en sortir vainqueur.

Au terme de cette histoire intime deux constatations sautent aux yeux. Tout d'abord la sollicitude et l'ouverture des autorités postales vis-à-vis une clientèle pour le moins réduite, mais aussi la célérité qu'elles ont apportée dans le traitement de leur correspondance. Le dossier nous donne l'impression à certains moments que le bureau de poste de De Beaujeu était le seul dans tout le district administratif de Montréal.

À tout Seigneur, tout honneur!

Anatole Walker, 12 février 1990.



ERRATUM:

C'est plutôt cette photo qui aurait dû apparaître comme illustration No 3 dans la première partie du texte sur De Beaujeu publié dans notre dernier numéro.